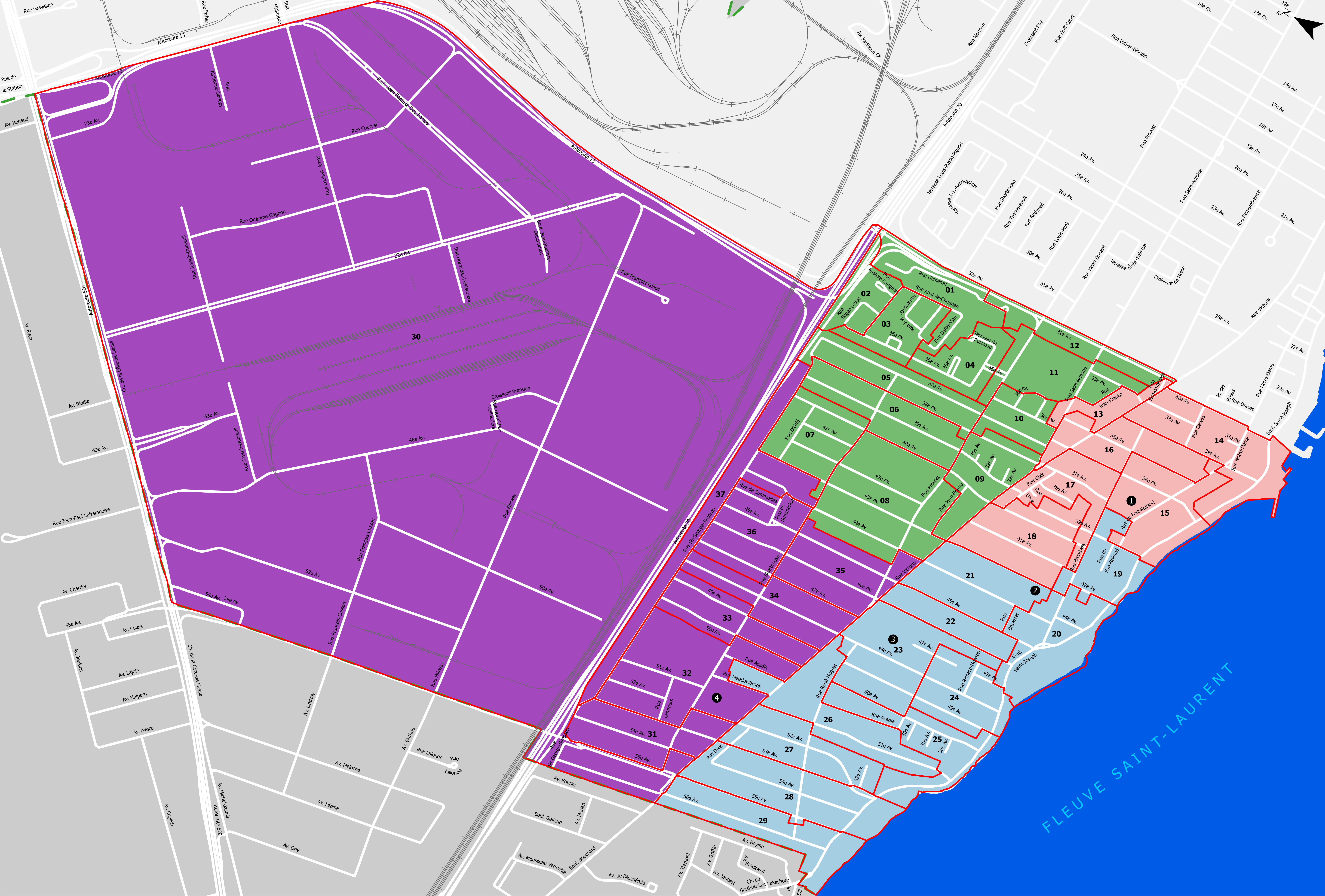




Elections

Montreal

ELECTION GÉNÉRALE DES 6 ET 7 NOVEMBRE 2021

Arrondissement de Lachine

District électoral du Fort-Roland (043)

Endroits de vote - Journées du vote		Sections de vote
01	COLLÈGE SAINT-LOUIS 275, 366 Avenue Cafétéria	001-002-003-004-005-006-007-008-009-010-011-012
02	ÉCOLE VICTOR-THÉRIEN 305, 436 Avenue Gymnase	013-014-015-016-017-018
03	ÉCOLE CATHERINE-SOUMILLARD 250, 486 Avenue Gymnase	019-020-021-022-023-024-025-026-027-028-029
04	ÉCOLE MAPLE GROVE 5155, rue Sherbrooke Gymnase	030-031-032-033-034-035-036-037

Dans l'arrondissement de Lachine, chaque électeur aura à voter QUATRE FOIS, soit pour élire :
1. Le maire de la ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son arrondissement
4. Le conseiller d'arrondissement de son district

Données à jour au 2021-10-04

Produit le 2021-10-04 8:21

- voie ferrée
- limite ville liée
- hydrographie
- endroit de vote
- limite des sections de vote

Montréal

Service des infrastructures du réseau routier

Service du greffe

